



Abandon de poste indemnités?

Par **Eycee**, le **10/05/2012** à **17:20**

Bonjour,

Je viens tout simplement vous demander de renseignements..

Je vous explique la situation mon Ami a travaillé durant 1 an dans une grande banque dont je tairais le nom.Mais au bout de 7 mois ils ont déménagé leur siège à plus d'1h et demi de trajet du domicile d mon Ami(compare à 30min avant) il a donc décidé de ne plus y retourner(pas forcément la bonne solution..) mais le problème c'est qu'en cherchant son recommandé nous nous sommes rendu compte que mon Ami devait leur donner 1800€ alors qu'il n'a. Jamais demandé d'avance ni fait aucune formation et que tout ces jours d'absences non pas été payés (logique) donc comment se fait-il que lui doit 1800€ et qu'il ne touche aucun congés payés ou quoi que ce soit..

Que devons nous faire
Merci de me répondre :)

Bonne journée

Par **P.M.**, le **10/05/2012** à **17:33**

Bonjour,

Sans avoir les documents sous les yeux, il est bien sûr impossible de vous répondre d'autant plus que l'on ne sait pas si l'employeur a procédé au licenciement et que l'on ne connaît pas le contenu du recommandé...

Je conseillerais au salarié de se rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste...